



Revue Intelligence Stratégique
Journal des publications scientifiques
Volume 4, numéro 009
Avril-Septembre 2021
p-ISSN : 3006-547X ; e-ISSN : 3006-5488
<https://doi.org/10.62912/>

QUE RESTE-T-IL DES LENDEMAINS QUI CHANTENT ? L'EMIGRATION COMME REPONSE AU MAL-ETRE DES JEUNES CONGOLAIS

Lambert MENDE OMALANGA

Cadre scientifique à l'Université Pédagogique Nationale et Auditeur pour le DEA en Sciences
Politiques et Administratives

RESUME

Cet article part du constat selon lequel les jeunes en général et congolais en particulier constituent le groupe le plus important à migrer essentiellement parce qu'ils sont à la recherche d'un emploi décent, de meilleures conditions de vie et d'éducation, etc. En RDC, migrer c'est en aventure. Ils sont nombreux, ces jeunes congolais à chercher leur chance ailleurs.

Partant de tous les méandres qui entourent ces mouvements en masse de jeunes en quête d'eldorado, cette réflexion débouche par étaler qui les conséquences qui en découlent ainsi que les voies de sortie.

Mots-clés : émigration, migration, jeune.

SUMMARY

This paper draws the observation according to which young people, in general, and particularly Congolese constitute the most important group to migrate because they are in search of a decent job, better living conditions and education, etc. In the DRC, getting out of the country is an adventure. There are many of them, these young people who are looking for their luck elsewhere.

Starting from all the meanders that surround these mass movements of young people in search of Eldorado, this reflection ends by exposing the consequences which ensue from it as well as the ways out.

Mots-clés : emigration, migration, young.

INTRODUCTION

C'était en 1994, près de trois décennies et demie après la proclamation de l'indépendance. Nous avions pris place à bord d'un vol Sabena à destination de Bruxelles qui venait de décoller de l'aéroport de N'djili. Alors que le pilote survolait les quartiers populeux de la Tshangu avant de mettre le cap sur sa route, un jeune passager jetant un regard désabusé sur la cité grouillante par le hublot avait poussé un soupir de soulagement avant de déclarer à la cantonade dans cet inimitable argot des jeunes kinois : « Ah, mbok'ango ! Bapanza ata kopanza, batiya bisoba parties moto na moto akende ko se débrouiller ailleurs ! » (*traduction* : 'Quel pays ! Qu'on le détruise carrément et qu'on donne à chacun d'entre nous un morceau pour aller se débrouiller ailleurs !').

Au milieu des rires sarcastiques qui suivirent cette déclaration, quelqu'un fit remarquer à l'auteur de ces mots qu'il était impossible de vendre un pays et que même dans une telle éventualité, il devait savoir que "ailleurs" c'est toujours chez autrui et qu'en définitive, nul ne saurait probablement jamais mieux « se débrouiller » que chez soi. Ce à quoi le jeune homme répliqua que décidément l'indépendance n'avait rien apporté aux Congolais et que la démocratie dont on parlait n'était qu'un concept en trompe-l'œil.

Ces propos anecdotiques sont révélateurs des sentiments mitigés qui imprègnent la plupart des Congolais depuis l'accession de leur pays à la souveraineté nationale et internationale. Alors que théoriquement indépendance rime avec démocratie, développement intégré, quiétude, bonheur et mieux-être, la pratique quotidienne depuis le 30 juin 1960 n'aura été qu'une succession de rendez-vous manqués avec ces concepts enchanteurs qui ont bercé le discours des leaders indépendantistes. Une contradiction qui pousse beaucoup de jeunes désillusionnés à « voter avec leurs pieds » en prenant les chemins de l'expatriation.

L'émigration massive qui en découle prend parfois les allures d'un véritable exode vers une terre promise imaginaire. Elle tire ses justifications des déficits avérés de l'organisation sociopolitique qui, au-delà des régimes et des hommes qui ont pris les commandes de l'Etat au cours des 60 dernières

années et s'est aggravée dans ce pays à qui ses ressources naturelles incommensurables promettaient pourtant un destin de paradis sur terre.

La perception du concept de l'Etat et la pratique démocratique qui s'y observe renvoient l'image d'un succédané de normes ancestrales et du système napoléonien hérité du colonisateur belge. Parmi les principes essentiels qui en constituent le soubassement figure en premier lieu le respect de l'autorité (le chef) dont le charisme découle des narratifs immémoriaux hérités des diverses générations qui ont en partage un espace social donné. D'autres valeurs d'acculturation s'y sont ensuite superposées à la suite de la traite esclavagiste et de l'exploitation coloniale, deux étapes majeures qui ont entraîné avec elles une intrusion d'acteurs non africains, essentiellement occidentaux qui ont amené avec eux une acculturation imposée par un rapport des forces déséquilibré mettant à mal les valeurs traditionnelles sur pied desquelles les autochtones avaient érigé leur vivre ensemble pendant des siècles, voire des millénaires.

Une des conséquences les plus palpables de l'occidentalisation des pays africains en général a été la réduction à la portion congrue de l'influence qui était auparavant unanimement reconnue aux détenteurs du pouvoir traditionnel dans ses acceptions spirituelles et temporelles. Après une sorte de transition improvisée par les négriers et les administrations coloniales qui s'étaient immiscés à la pointe de leurs armes dans le processus de dévolution du pouvoir dans les sociétés africaines vaincues ou en désignant d'autorité des intermédiaires dépourvus de légitimité pour servir leurs projets de traite et/ou de prédation, les empires, les royaumes et les chefferies fondés exclusivement sur les traditions locales ont entamé, à quelques rares exceptions près, une phase de décadence.

Même dans des pays comme l'Afrique du Sud ou l'Ouganda où l'Etat postcolonial s'est efforcé de maintenir vaille que vaille une certaine intégrité dans les lignes successorales à la tête de royaume précoloniaux comme ceux des Zoulous, du Buganda ou de Toro, il s'agit plus de survivances culturelles, pour ne pas dire folkloriques, soumises au bon vouloir de l'administration étatique entendue comme héritière de la domination coloniale.

Cette dilution du poids du pouvoir traditionnel dans la plupart des entités territoriales des pays africains est à la base des difficultés éprouvées par les nouveaux dirigeants africains, qu'ils soient élus ou non, à faire accepter sur l'ensemble des frontières qu'ils administrent leur définition de la situation.

La faiblesse du pouvoir qui s'observe dans certains Etats postcoloniaux pluriethniques n'est généralement nuancée que par l'allégeance exprimée par les populations appartenant au même groupe ethnique que celui des dirigeants au plus haut niveau des institutions nationales. Cette situation est souvent confortée par le caractère ethnocentré, voire « tribalocentré » de l'attribution des tâches régaliennes par les hommes forts du moment. Il est normal dans ces conditions que ceux qui ne proviennent pas de la même ethnie que lesdits dirigeants se sentent fondamentalement exclus.

Peu enclines au fatalisme qui caractérise souvent leurs aînés, les jeunes générations résistent difficilement aux chants de sirènes de l'expatriation surtout vers les pays occidentaux parés de facilités de vie que les médias globaux répandent aux quatre vents. La porosité des frontières africaines et la désorganisation des contrôles de l'entrée et de la sortie des personnes de la plupart des pays africains leur rendent la tâche facile¹.

Certes, la colonisation a amené avec elle plusieurs changements dans la manière de vivre des africains. Il n'y a rien de dramatique à cela car, comme l'a souligné Odimba Omakoko à propos de la République Démocratique du Congo, « l'un des intérêts principaux de l'histoire est de nous enseigner l'homme à travers le temps et l'espace, et de nous montrer que l'être humain et ses tendances sont les mêmes sous toutes les latitudes. Ce qui différencie les hommes entre eux, c'est le milieu social où ils vivent et dont ils subissent l'influence (...). Les informations sur les périodes anciennes aident à comprendre les périodes nouvelles ».²

¹ AFFELAY H., *Guerres des richesses en Afrique subsaharienne*, Paris, Gallimard, 2006, p. 88.

² ODIMBA OMAKOKO A., *L'enseignement de l'histoire en République Démocratique du Congo (ex-Zaïre)*, éd. Peter Lang, Berne, 1990 p. 257.

Au-delà de ce qui peut être considéré comme un dérèglement métaphysique de générations entières d'africains relativement au sens qu'ils donnent à leur monde, cette tendance constante à tourner le dos et à dévaloriser le milieu traditionnel dans lequel ils sont venus au monde qui se dégage de plus en plus parmi elles est de toute évidence le fruit d'une sorte d'agression culturelle caractérisée initiée par les esclavagistes et les colonialistes. Les conditions dans lesquelles l'administration coloniale a résolu d'alphabétiser et d'instruire les populations autochtones d'Afrique subsaharienne notamment procèdent de la même logique qui consiste à instruire une main d'œuvre taillable et corvéable à merci à des fins utilitaires.

L'école au Congo comme le signale Odimba « insistait sur la transmission des valeurs de la société coloniale et sur la formation des individus qui se mettraient au service de l'homme blanc. En fait, elle était une école étrangère, à tendance dominante européenne implantée au Congo ».³

Dans cette optique, les valeurs traditionnelles fondamentales ne pouvaient que perdre toute leur substance. Face à cette véritable érosion des valeurs autochtones, l'accession des pays à la souveraineté nationale et internationale avait perdu beaucoup de l'attrait qu'elle a suscité sous d'autres latitudes chez le citoyen lambda.

En République Démocratique du Congo, l'indépendance s'est ainsi réduite pour beaucoup en un accident de l'histoire sous la forme d'une charte octroyée. On sait que le déclenchement du processus de décolonisation dans ce pays fut lancé sous la pression du prolétariat urbain de Léopoldville (Kinshasa) titillée par un incident sécuritaire survenu le 4 janvier 1959 (jonction entre des militants du parti Abako dont un meeting venait d'être interdit par les autorités municipales belges et des supporters mécontents à la suite d'un match de football perdu).

Après que le roi Baudouin 1^{er} eut reconnu en des termes paternalistes la souveraineté du nouvel Etat le 30 juin 1960 à l'issue d'une table ronde politique organisée à Bruxelles au cours de laquelle quelques

³ *Ibidem*.

« évolués » congolais pressés de prendre les emplois prestigieux et rémunérateurs des administrateurs coloniaux belges avaient fait passer leurs revendications, on a entendu plus d'un paysan perturbé par les troubles qui ont marqué les premières années de l'indépendance émettre le souhait de voir cette indépendance prendre fin. D'autres ne cessent de se demander en quoi la démocratie dans sa conception locale est porteuse de lendemains prometteurs.

Par ailleurs, du point de vue des pays d'accueil de ceux qui n'ont cessé de quitter leur terroir pour un ailleurs chargé de toutes les espérances, cette étude vise à mettre à jour ce que peut apporter cette immigration de Congolais. Elle pose également la problématique des voies et moyens susceptibles de réduire cet exode dans lequel tant de jeunes congolais sont impliqués et qui s'est même criminalisé au point de défrayer la chronique mondiale.

I. DEFINITION DES CONCEPTS

Trois concepts sont au cœur de cette dissertation : la démocratie, le développement et l'émigration. Il s'agit en effet d'analyser le lien qui existe entre ces notions en démontrant que ce sont les errements parfois irrationnels en lien avec la conception de la démocratie dans les pays noirs africains en général et en RDC en particulier qui est aux sources du déficit indéniable du développement qui s'y observe et qui a fait du phénomène de l'émigration massive une véritable question de vie ou de mort pour des générations entières.

La démocratie n'est autre chose que la doctrine politique d'après laquelle la souveraineté doit appartenir à l'ensemble des citoyens ou l'organisation politique dans laquelle les citoyens exercent cette souveraineté (et qui) repose sur le respect de la liberté et de l'égalité des citoyens⁴. Renforçant cette définition, Kabuya-Lumuna met en exergue la problématique sous examen dans cette étude lorsqu'il écrit que « la démocratie, plus encore que le républicanisme, cherche à "émanciper l'homme de son ignorance". Il

⁴ Le nouveau petit Robert, éd. Dictionnaires Le Robert, Paris, 1994, p. 585.

s'agit d'accepter, individuellement et collectivement le respect pour des hommes simples, rustres. Il s'agit d'amener la rationalité et le développement dans le village, et non de s'appuyer sur l'authenticité du village, pour se mobiliser derrière une dictature qui se veut "démocratie africaine".⁵

Evoquant particulièrement le cas de la République Démocratique du Congo, il convoque Karl Marx qui « rappelle à cet égard que la lutte des classes est toujours animée par la même absence de respect, la même distance entre des classes qui se situent en termes de supérieures face à d'autres inférieures. Le Prince et le vassal. Le Noble et l'esclave. Le Maître et le valet. Le Colonisateur et le colonisé. Le Patron et l'ouvrier. Reste la singularité de la domination des élites congolaises qui sont tellement "délocalisées" qu'elles n'ont pas pu ni bâtir ni assurer leurs propres intérêts de classe ». ⁶

Le développement est entendu ici en référence au progrès ou à la prospérité d'une société. C'est une évolution positive un changement d'état qui consiste en un passage à un degré supérieur ou encore un état heureux en terme de bien-être (nouveau petit Robert). Rien à voir avec ce tintamarre indu dénoncé par Deneault, Abadie et Sacher sur les querelles entre Européens et Américains autour des « tares ancestrales » dont les Africains devraient s'affranchir pour accepter la « générosité occidentale » ou ces chefs d'Etats africains qui, tels des élèves modèles offrent un spectacle caricatural de leurs fonctions.⁷ Il s'agit d'un état de fait reposant sur une réalité fondée sur des règles et des pratiques communément partagées et librement acceptées qui ne banalisent plus les méfaits criminels, la capitalisation pour cause d'externalités, la consommation tous azimuts ou la financiarisation aseptisée du labeur sale et peu rémunérateur de certains.⁸

⁵ KABUYA-LUMUNA SANDO C., *Réflexions sur la démocratie congolaise et ses principaux défis*, éd. CEDIS, Kinshasa, 2017, p. 53.

⁶ *Ibidem*.

⁷ DENEAULT A., ABADIE D. et SACHER W., *Noir Canada, Pillage, corruption et criminalité en Afrique*, Editions Ecosociété, Montréal (Québec, Canada), 2008, p. 328.

⁸ *Ibidem*, p. 341.

Quant au concept de l'émigration, elle tire son origine du verbe intransitif émigrer qui signifie « quitter son pays pour aller s'établir dans un autre, temporairement ou définitivement ».⁹ Elle est selon André Gide, un phénomène démographique, c'est-à-dire spontané. Considéré sous cet angle, l'émigration n'est ni un délit, ni un crime, étant entendu que l'envie d'aller ailleurs pour découvrir d'autres cieux et ce qui existe est une tendance normale chez la plupart des individus qui ne date pas de nos jours.

En effet, depuis la nuit des temps, des hommes et des femmes du monde entier rêvent de changer leur milieu de vie habituel et d'en découvrir d'autres en quête soit de nouveauté, soit de potentialités et de pratiques susceptibles d'accroître leur mieux-être ou de suppléer à ce qui manque à leur propre conception du bonheur.

Le philosophe et criminologue Kaumba en parle avec autorité dans son opuscule consacré récemment à la terre africaine en se référant à des penseurs catholiques et à Michel Marc, auteur d'un essai sur la colonisation positive en Afrique noire. « Si au niveau d'un village, la source, la rivière, la forêt, les chenilles, les sauterelles, les antilopes appartiennent à l'ensemble de la communauté villageoise, au niveau global de la terre dans son ensemble, les mers, les océans, les forêts, les lacs, les poissons, les minéraux et les végétaux appartiennent à l'ensemble des humains.

La constitution pastorale *Gaudium et Spes* (1966) dit : "Dieu a destiné la terre et tout ce qu'elle contient à l'usage de tous les hommes et de tous les peuples" (...). Selon l'enseignement de Léon XIII, l'homme ne peut se passer des biens de la terre. Pour satisfaire continuellement (ses) besoins, l'homme doit disposer de la terre, seul élément stable et permanent, capable de lui fournir perpétuellement ses richesses inépuisables (...). Dans la période de la grande ruée vers le partage de l'Afrique, les Européens cherchent des astuces pour accéder aux richesses dont regorgent les terres africaines. Pour

⁹ LALANDE A., *Dictionnaire politique et philosophique*, PUF, Paris, 1998, p. 594.

les Africains, le problème est celui du l'usage de ces richesses, de l'accès à ces richesses dont ils assurent la gérance en Afrique »¹⁰.

C'est dans cette optique du principe de « la destination universelle des biens offrant un cadre éthique pour l'exploitation des richesses africaines à qui était ouvert l'accès à la jouissance moyennant travail et commerce dans la perspective d'un échange non seulement des biens, mais aussi des valeurs à travers le christianisme et la mission civilisatrice »¹¹ que ceux qui ont eu la charge de ce qui est devenu à ce jour l'Etat congolais admettaient de recevoir sur leurs territoires les ressortissants étrangers qui disent en plus apporter dans leurs bagages des projets humanitaires ou d'investissement.

Le problème réside dans le fait que peu d'entre ces dirigeants africains se soucient de faire bénéficier à leurs ressortissants les avantages de la réciprocité. Alors que le tapis rouge est généralement déroulé en Afrique pour les investisseurs, experts, missionnaires et acteurs humanitaires occidentaux, il en va tout autrement des ressortissants africains qui vont tenter leur chance dans l'hémisphère Nord où l'immigration a pris une connotation péjorative au motif qu'elle se pratique dans le non-respect des normes internationalement établies et admises par les Etats.

II. CRIMINALISATION DE L'IMMIGRATION AFRICAINE EN OCCIDENT

Pour immigrer dans un Etat, il faut procéder par les moyens légaux. C'est-à-dire recevoir le quitus des autorités du pays d'accueil. Nombre d'africains qui s'expatrient le font soit pour parfaire un cycle de formation ou d'apprentissage, soit pour entreprendre des activités commerciales, soit encore pour échapper à une gouvernance qui opprime ou n'offre aucune perspective d'épanouissement à l'intérieur de leurs frontières nationales.

Il se pose généralement un problème de savoir vers quel pays aller. En effet, toutes les destinations ne présentent pas le même attrait pour les immigrés. Certains Etats surpeuplés où mal organisés ne n'offrent guère des

¹⁰ KAUMBA LUFUNDA SAMAJIKU, *La terre de nos ancêtres. Dialogue à bâtons rompus*, éd. Nooraf-Scribe, Kinshasa, p. 15.

¹¹ *Ibidem*, p. 17.

conditions de vie pouvant susciter l'intérêt des africains en quête d'opportunités. A cela s'ajoute les situations d'insécurité et d'instabilité qui se manifestent ci et là et qui n'encouragent pas les Africains à y fixer leur demeure même provisoire.

Les conditions de vie des immigrés ont fait l'objet de plusieurs colloques organisés par quelques agences interétatiques et des organisations non gouvernementales ainsi que des organes spécialisés des Nations-Unies. Cependant, peu de ces foras se sont penchés sur la situation spécifique des immigrés, surtout d'origine africaine dans les pays occidentaux qui restent ainsi jusqu'à ce jour une question sans réponses.

En Europe, les émigrants en provenance des pays africains sont souvent confrontés à des contrôles policiers au faciès qui ne sont autre chose que des tracasseries de type raciste¹². Même lorsqu'ils remplissent toutes les conditions pour séjourner dans un pays d'accueil, le traitement qu'ils y subissent n'est pas le même que celui réservé aux autres habitants alors que dans leurs pays, les immigrés occidentaux bénéficient généralement d'un traitement de faveur.

Un ressortissant centrafricain résidant depuis 1989 en Allemagne où il avait été retenu comme professeur à l'université de Hanovre après de brillantes études témoigne qu'un de ses enfants qu'il avait inscrit à l'école de football de cette ville était revenu un jour en pleurs à la maison en lui demandant de lui faire quitter immédiatement cette école car dans les vestiaires, des enfants allemands se pressaient dans sa cabine pour voir s'il n'avait pas une queue comme un singe !¹³

Jusqu'au XXIème siècle, dans plusieurs pays occidentaux, les africains étaient considérés comme appartenant à une catégorie sociale inférieure. Après les attentats terroristes du 11 septembre 2001 aux Etats-Unis, les choses se sont aggravées. Les immigrants africains, arabes et asiatiques ont été abusivement assimilés à de potentiels "djihadistes". Ce qui a eu pour effet de pousser certains d'entre eux (Nord-africains

¹² OUSMANE M., *Ma vie d'immigré*, Calmann-Lévy, Paris, 2007, p. 16.

¹³ *Ibidem*, p. 89.

particulièrement) à se lancer dans un processus de radicalisation justifié à leurs yeux par la lutte contre un impérialisme occidental qui ne cachait guère son hostilité à leur égard.

En 2012, Mohamed Mehra, un jeune français d'origine algérienne a ainsi tué quatre français de confession juive avant d'être « neutralisé » par un tireur d'élite de l'armée française. En janvier 2015, Coulibaly, un autre français d'origine malienne a également assassiné des juifs en France avant d'être maîtrisé et tué par les forces de sécurité. De tels actes criminels procèdent d'un processus de radicalisation qui se nourrit sur le terreau des mauvais traitements infligés aux immigrants africains de confession musulmane en Europe.

Après la deuxième guerre mondiale,, plusieurs pays occidentaux avaient favorisé l'arrivée chez eux d'une main d'œuvre peu coûteuse pour les chantiers qui n'attiraient pas la plupart de leurs propres ressortissants. Cela avait en fait commencé pendant la période de l'esclavagisme et du commerce triangulaire, lorsque les Européens venaient acquérir des esclaves en Afrique noire pour les amener vers le nouveau monde (Etats-Unis d'Amérique). C'était une immigration forcée dans le cadre de laquelle des hommes et des femmes capturés dans leurs villages africains, souvent avec la complicité de leurs semblables, étaient vendus en échange d'espèces sonnantes et trébuchantes à des exploitants installés outre-Atlantique qui les contraignaient sans contrepartie à des travaux de champs de coton ou de canne à sucre et d'infrastructures qui leur ont permis d'ériger la superpuissance planétaire américaine que l'on connaît aujourd'hui.¹⁴

Cette immigration forcée a été très rentable pour les occidentaux durant une certaine période. A ce propos, Manduakila signale qu'« après le chargement du cheptel humain à Mpinda, ville portuaire de Mbanza-Kongo, le bateau mettait le cap vers l'Amérique. A destination, il était vidé de sa cargaison et le sucre et les autres articles des plantations produits par les esclaves qui s'y trouvaient déjà vont être chargés dans les cales pour faire route vers les villes européennes comme Londres, Lisbonne, Bordeaux, Le

¹⁴ PERNOUDL., *La période de l'esclavage*, PUF, Paris, 1966, p. 208.

Havre, Anvers etc. où les marchandises étaient écoulés en douce pour fructifier les capitaux de l'Europe et de l'Amérique marchande. C'est grâce au travail des nègres que l'Europe et l'Amérique ont connu le progrès et la prospérité ».¹⁵

Il précise que c'est ce "commerce triangulaire de bois d'ébène" qui explique la ruée fébrile de tous les aventuriers européens sur l'Afrique subsaharienne, cette forêt inépuisable en "bêtes de somme". Pour étayer sa thèse, cet auteur convoque Hilliard d'Auberteuil dont le témoignage évoque notamment «les nègres du Kongo qui sont très appréciés. Adroits et faciles à conduire, ils apprennent en peu de temps tous les métiers qu'on veut leur montrer et sont intelligents dans la culture de la terre ». Il cite en outre Degrandpré expliquant qu'« à Saint-Domingue, les esclaves les plus communs et les plus estimés sont les Kongo. Ce sont des noirs magnifiques, robustes, durs à la fatigue et, sans contredit, les meilleurs de nos colonies ».¹⁶

L'abolition de l'esclavage en Afrique n'est pas à proprement parler le fruit d'une évolution altruiste ou humanitaire, loin s'en faut. C'est dans le but de s'accaparer des immenses ressources naturelles (caoutchouc, bois précieux, minerais...) pour son enrichissement personnel et la modernisation de son pays que le roi des Belges Léopold II, prétextant lutter contre les négriers, avait endossé avec un habile opportunisme les idées anti-esclavagistes.

Ayant hérité de son père une fortune colossale de 15 millions de Franc-or (un peu plus d'une demi-douzaine de milliards de dollars américains actuels), le souverain belge qui cherchait des investissements rentables pouvant faire fructifier ce pactole avait convoqué et financé une conférence internationale de géographie à Bruxelles qui se tint du 12 au 19 septembre 1876. Il avait bien intériorisé la thèse développée un siècle plus tôt (1776) par l'Ecosais Adam Smith, le père de l'économie moderne, selon laquelle l'Afrique au Sud du Sahara pouvait rapporter davantage en livrant ses matières et en devenant en même temps consommatrice de biens

¹⁵ MANDUAKILA N'SAMBY J., *Congo, mémoire à venir*, éd. Nzeteyambila, Kinshasa, p. 44.

¹⁶ *Ibidem*.

manufacturés. D'où l'idée des « trois C : Commerce, Christianisme et Civilisation qui devraient permettre d'arrimer ce continent à la périphérie d'un marché mondial (car) pour capitaliser la richesse, il faut davantage de matières premières et des ressources humaines sur place. Avec l'implantation du christianisme, le contrôle des âmes et des esprits garantira une assise solide pour l'exploitation des ressources du sol et du sous-sol de l'Afrique ».¹⁷

Léopold II n'a pas été le premier à promouvoir la transformation de l'exploitation de l'Afrique par la traite esclavagiste pour lui substituer le colonialisme. Le Danemark en 1802, suivie de l'Angleterre en 1807 et de la France en 1818 les avait précédés sur cette voie.

L'abolition de l'esclavage due essentiellement à ces luttes d'influence entre puissances occidentales, n'a pas mis fin à la chosification des Africains par les puissances de l'époque. Patrice-Emery Lumumba, le père de l'indépendance congolaise, l'a rappelé avec force dans son célèbre discours du 30 juin 1960. « Nous avons connu les ironies, les insultes, les coups de fouets que nous devons subir matin, midi et soir parce que nous étions des nègres. Qui oubliera les fusillades où périrent tant de nos frères, les cachots où furent jetés brutalement ceux qui ne voulaient plus se soumettre au régime d'une justice d'oppression et d'exploitation ! »¹⁸, avait-il martelé devant le roi Baudouin Ier, petit-neveu de Léopold II au grand dam des autorités belges présentes.

En dépit de ces dommages infligés à l'Afrique et aux Africains, beaucoup de pays occidentaux confrontés à des offensives terroristes sur leurs territoires ont fait de l'éradication de l'immigration volontaire des Africains vers leurs territoires une arme de prédilection pour réduire lesdites offensives. D'aucuns parlent de "tsunami migratoire", laissant penser que ces immigrés sont la cause de l'insécurité révélée la multiplication des actes terroristes et que les occidentaux seraient fondés à se protéger légitimement contre de tels dangers.

¹⁷ *Ibidem*.

¹⁸ LUMUMBA P.E., Allocution de l'indépendance, Léopoldville (Kinshasa), le 30 juin 1960.

Pendant l'administration belge du Congo sous l'Etat « indépendant » léopoldien ou le Congo-Belge, les colonialistes se gargarisaient d'apporter la "civilisation" au peuple congolais. Ce n'était en réalité qu'une simple figure de style. Ainsi que le fait remarquer Laurent-Désiré Kabila, un disciple de Patrice Lumumba qui, arrivé au pouvoir en 1997, s'est illustré par ses efforts pour se défaire des liens "historiques" trop pesants avec les parrains occidentaux, «une erreur d'appréciation qui persiste sur les liens supposés qui unissent les autorités congolaises aux autorités américaines ou belges a été commises par tous les dirigeants congolais depuis 1960 : ils n'ont, au final pas admis qu'ils resteraient, pour les Etats-Unis comme pour la Belgique, que des simples pions sur l'échiquier, utilisés pour permettre l'exploitation légale illégale des immenses ressources du Congo ». ¹⁹

Laurent-Désiré Kabila ne croyait pas si bien dire car le Congo-Kinshasa ne disposait pas, au bout de 75 ans (1885-1960) de gestion belge, de cadres suffisamment rodés pour succéder aux colonisateurs et prendre en mains de manière efficace un fonctionnement harmonieux des institutions publiques et de tous les autres services de l'Etat. En comparaison, la France malgré toutes les arguties qu'elle avait multiplié avant d'octroyer l'indépendance à ses colonies avait pu former une élite intellectuelle dans la métropole coloniale.

Pour sa part, la Grande-Bretagne a fait mieux dans ses colonies africaines en instituant l'*indirect rule* grâce auquel des leaders aussi bien préparés que le Ghanéen Nkrumah purent prendre les rênes de leurs Etats respectifs dans la deuxième moitié des années 50.

III. INDEPENDANCE COMME UNE BOMBE A RETARDEMENT

Dans un pays comme la République Démocratique du Congo, le concept de l'indépendance a été perçu par une partie de l'intelligentsia comme la continuité au profit d'une élite locale du système d'exploitation économique mis en place par le colonisateur mais au profit exclusif d'une élite

¹⁹ KABILA L.D., in La Révolution du 17 mai, Kinshasa, le 17 mai 1998.

constituée d'anciens «évolués» auxquels ont par la suite succédé les intellectuels et les membres de la classe dirigeante.

Kambayi Bwatshia révèle à quel point un leader indépendantiste comme Patrice-Emery Lumumba s'est trouvé confronté à ce véritable dilemme conceptuel qui revenait pratiquement à déshabiller Paul pour habiller Pierre. «Lumumba, dans l'exercice de son pouvoir, a fait face au défi relatif à la démocratie. Pour la majorité des Congolais, l'indépendance signifiait l'avènement de la démocratie. Mais la démocratie suppose un principe théorique, un processus politique et une technique de gouvernement (...) avec l'identification idéale entre gouvernants et gouvernés. (C'est) la garantie des libertés fondamentales de l'individu à l'égard du pouvoir. Un système qui vise la justice sociale et économique, conçu comme l'égalisation des individus par la réduction des écarts entre les différentes classes et l'ouverture des situations les plus enviables aux hommes d'origines modestes» a-t-il écrit à ce sujet.²⁰

Lumumba et ses compagnons indépendantistes radicaux qui prenaient à rebrousse poils les nostalgiques du schéma mis en place à Berlin en 1885 alors très nombreux parmi les décideurs européens, gênaient également ceux de leurs semblables qui caressaient le rêve égocentrique de se substituer aux anciens maîtres aux dépens de leurs compatriotes. C'est à cette dernière catégorie que l'on doit la contradiction fondamentale qui plombe jusqu'aux temps présents le décollage de la République Démocratique du Congo et qui contribue à donner à ce pays potentiellement promis à des lendemains enchanteurs les allures d'un bain à ciel ouvert dans lequel nombre de ses citoyens suffoquent littéralement et ruent sur les brancards.

La plupart de ces intellectuels congolais dont se défie Frantz Fanon dans sa célèbre formule « peaux noires, masques blancs » appartiennent pourtant parfois à une élite parmi les plus respectables. On a ainsi vu à la manœuvre dès l'aube de l'indépendance en 1960, quelques-uns d'entre eux qui, cornaqués par le pouvoir colonial décadent, avaient constitué le fameux

²⁰ KAMBAYI BWATSHIA J., *La Belgique coloniale et le Congo*, ed. Médiaspaul, Kinshasa, 2019, p. 194.

« groupe de Binza » porté ouvertement à bout de bras par les occidentaux dans le but d'en découdre avec le premier ministre Patrice-Emery Lumumba, coupable de n'avoir « jamais, dans tous ses discours et prises de parole, caché ses intentions de réaliser une véritable révolution congolaise pour débarrasser son pays des trusts financiers qui avaient la haute main sur l'économie (...). Bien avant son accession au pouvoir, on a vu Lumumba flirter avec les Nkrumah, Boumedienne, Félix Moumié, Sékou Touré. Il avait des sympathies avec les milieux socialistes Bruxelles. Ce monde était loin d'être celui qui couvrait Kasa-Vubu, Tshombe, Mobutu et la puissante Eglise catholique (qui) étaient tous tombés dans ce piège de l'impérialisme pour qui "tout ce qui n'est pas sous sa houlette est communiste". Patrice-le-rouge sera voué aux gémonies (...). Présenter Lumumba comme le "valet" du communisme international était un prétexte pour ceux qui avaient peur des nationalistes et qui voulaient s'appuyer sur les occidentaux pour ériger leur pouvoir. La peur, on le sait, est la conséquence des menaces en suspens sur la vie individuelle et d'un groupe de personnes organisées en lobby d'intérêt (...). Lumumba était anticlérical. Il voulait laïciser l'enseignement dans ce pays des missions catholiques. Ce qui avait poussé Monseigneur Malula, l'évêque de Léopoldville cité par E. Boissonnade, à mettre ses fidèles en garde contre "ce déchet de la civilisation importé au Congo par les ennemis de Dieu. Pour ceux qui aiment sincèrement ce pays, le laïcisme est un attentat à la vie religieuse du peuple bantou. J'appelle solennellement tous ceux qui sont fiers et jaloux de leurs richesses traditionnelles à repousser le matérialisme athée comme le pire des esclavages". Dans un compte-rendu du Parlement le 3 septembre, on peut lire que Patrice Lumumba avait sobrement répondu au prélat en déclarant : "voilà comment un évêque éduque la population ! ».²¹

A l'évidence, la contradiction était profonde, voire irrémédiable, entre une partie significative des élites congolaises façonnées par le pouvoir colonial et le groupe représentatif de la majorité des Congolais qui, derrière Patrice Lumumba, entendaient construire leur avenir sur un sentiment

²¹ *Ibidem*, pp. 251-253.

national en mettant à profit l'indépendance et inscrire leur pays parmi les Etats progressistes africains incarnés alors par le Ghana de Kwame Nkrumah.

L'objectif poursuivi par ces derniers était de renforcer autant que possible le pouvoir central et dégager la gouvernance du nouvel Etat des stratégies d'influence de l'ancienne métropole coloniale dans lesquelles l'avaient plongé les participants à la table économique de Bruxelles où le Congo avait été représenté par des néophytes, les rares leaders politiques de premier plan ayant dû rentrer précipitamment au pays afin de participer aux élections générales d'avril 1960. En conséquence, ce forum s'était conclu par le maintien du Congo sous la tutelle économique et financière de la Belgique.

A l'évidence, toute orientation pouvant permettre au pays de prendre effectivement le contrôle de ses énormes potentialités ne faisait pas l'affaire des conservateurs belges qui la freinaient des quatre fers.

Les actions et réactions qui s'ensuivirent en termes d'éruptions insurrectionnelles et d'offensives contre insurrectionnelles ont déstabilisé durablement le pays au point que depuis lors et en définitive, être un Congolais au Congo ne pouvait plus que devenir une sorte de calvaire. Cette situation est une des causes principales de l'émigration massive qui, à l'instar de la plupart d'autres pays du continent, poussent nombre de jeunes sur les routes de l'exode.

La déliquescence dans laquelle pataugent le plus grand nombre de pays d'Afrique subsaharienne et particulièrement la République Démocratique du Congo soixante ans après l'indépendance est en effet la principale raison qui pousse plusieurs jeunes ressortissants de ce pays à s'expatrier pour « vivre mieux ailleurs », dans des pays de l'hémisphère Nord. Cette expatriation n'a, comme l'a vu précédemment, n'est pas en soi une déviance quelconque du point de vue de(s) (l') Etat(s) dont ils sont ressortissants.

Le cri du cœur lancé en 2009 par Bokomba résume assez bien le sentiment qui étreint la quasi-totalité des générations des Congolais depuis l'accession de leur pays à la souveraineté nationale et internationale le 30 juin 1960. « Au premier regard rétrospectif jeté sur les 124 années qui viennent de s'écouler depuis la conférence de Berlin de 1885, nous ne voyons qu'un

long couloir sombre, plein de bruit et de fureur, traversé de part en part d'un fleuve de sang et d'un océan de larmes. Dans le même temps, on constate à travers de multiples initiatives, qu'aucun effort n'a été négligé, que tout a été tenté pour éviter le désastre, pour conjurer le sort et bâtir un Congo meilleur. Le spectacle de désolation, de guerres récurrentes, de ruines économiques et de déchéance morale qu'offre le Congo démontre à tout le moins la vanité de cette débauche d'énergie déployée tout au long des décennies et l'inutilité des sacrifices consentis. L'échec est total ».²²

IV. NAUSEE METAPHYSIQUE ET EMIGRATION

Rares sont les Congolais et, d'une manière générale les noirs africains des générations post indépendance qui n'ont jamais éprouvé un pareil sentiment proche d'une sorte de nausée métaphysique au regard des défis qui semblent joncher le chemin des peuples du continent noir vers le développement et l'émergence.

En guise de réponse à ce mal-être ambiant qui pousse bien de jeunes sur les chemins de l'expatriation, les différents dirigeants qui se sont succédé à la tête de la République Démocratique du Congo se contentent généralement d'énoncer des formules rituelles relatives notamment à leurs projets de réformes relatifs à la démocratisation des institutions publiques contenues dans leurs programmes. Tout s'est passé jusqu'à présent comme si ces professions de foi démocratique rituelles suffisaient à elles seules à transformer substantiellement les conditions de vie des hommes et des femmes dans un contexte donné.

De fait, ainsi que le signale Kengo, « la démocratie est un régime. Elle s'impose à nous. Mais seule, elle est aveugle et muette dans ses conséquences. Il faut beaucoup d'humilité pour l'orienter, la contenir, la civiliser. La seule arme dont nous disposons pour y parvenir est la loi (et) la conversion des mentalités de nos compatriotes à quelque niveau de responsabilité qu'ils se trouvent. Quel que soit notre engagement en faveur de la lutte contre les antivaleurs, aucun résultat crédible ne sera atteint si,

²² BOKOMBA KASSA-KASSA, *Réformes, révolution et indépendance pour un Congo meilleur*, éditions Lokole, Luxembourg, 2009, p. 126.

au-delà des institutions que nous animons, un travail profond de moralisation du corps social n'est pas effectué par l'ensemble des acteurs. Notre pays a besoin de repères, de références, de modèles, d'hommes et de femmes qui servent d'exemples dans leur façon de servir l'Etat et dans leurs comportements de tous les jours. C'est en cela que réside le véritable défi ».²³

Le fait que la classe politique congolaise ne soit pas encore parvenue à relever ce défi plusieurs décennies après l'indépendance de leur pays est, pour une large part, à la base du malaise profond qui explique la tendance effrénée à l'émigration de nombreux jeunes congolais.

Bercés par les sirènes d'une vie meilleure outre-Atlantique ou outre-Méditerranée que leur balancent quotidiennement les médias et l'industrie cinématographique, beaucoup de ces jeunes n'hésitent pas à braver les obstacles les plus dangereux pour aller vers « les mikili ». La grande responsabilité en incombe aux dirigeants successifs du pays qui n'ont pas su relever les défis de l'excellence auxquels l'Afrique noire se trouve confrontée selon Mbayo qui les énumère ainsi : « la libre exploration des potentialités des individus et de la société dans son ensemble, grâce notamment à l'esprit d'initiative et d'entreprise, l'exercice des libertés fondamentales, la recherche constante de l'innovation, de l'efficacité et du progrès, un climat de saine compétition avec l'objectif avéré de d'opérer des ruptures et des sauts qualitatifs importants au niveau de la société dans sa globalité, le culte du mérite et de l'effort individuel et collectif, la volonté de réalisation personnelle par le travail, la diversification des activités économiques et le renforcement de petites et moyennes entreprises capables d'impulser la croissance dans le but de répondre aux besoins sociaux de base des populations ».²⁴

Force est de constater que ces défis de l'excellence qui sont susceptibles de rendre attrayante la vie des Congolais au Congo ont invariablement été battus en brèche par la corruption généralisée qui gangrène littéralement toutes les sphères de la vie sociale dans ce pays. Dans

²³ KENGO WA DONDO L., Allocution d'ouverture de la session du Sénat, le 15 septembre 2009.

²⁴ MBAYO MBAYO J., *Bumuntu ou la culture de l'excellence. Les prolégomènes*, éd. L'Harmattan, Paris, 2017, p. 168.

les années 1980, pour dénoncer ce véritable pourrissement systémique par la corruption et le népotisme, le dramaturge Tshitenge Sana faisait dire à un de ses comédiens cette tirade qui lui valut quelques ennuis avec le régime du président Mobutu : « Mbok'ango elengi eh ! Soki ndeko azali na bokonzi ndenge okomatanoki eh... Okomona omati, omati, obuli ! » (*traduction* : « qu'on est bien dans ce pays ! Si ton frère est au pouvoir tu seras propulsé rapidement vers le haut. Tu vas monter, monter et arriver ! »). Conséquence logique : ceux qui ne disposent pas de pistons dans leurs familles ou parmi leurs 'clients' ont tendance à s'en aller vers des horizons réputés plus accueillants pour tous et moins arbitraires.

Considéré sous la lorgnette des Etats de destination, ce mouvement migratoire est regardé de manière de plus en plus péjorative. En Europe, des formations politiques d'extrême-droite s'en sont servies pour se constituer un corpus idéologique politiquement rentable en caressant dans le sens du poil les craintes souvent irrationnelles suscitées par ce phénomène qu'elles n'ont eu de cesse de présenter comme une dangereuse invasion attentatoire à la sécurité, voire à la prospérité de leurs pays. Même aux Etats-Unis, sous le mandat du président Donald Trump, le parti républicain, généralement considéré comme plus équilibré et rationnel a développé des options dont le moins que l'on puisse dire est qu'elles étaient proches de cette tendance extrémiste.

Le caractère souvent illégal et clandestin de ces mouvements migratoires donne de la consistance à l'argumentaire des extrémistes en Europe et aux Etats-Unis. Pour ces derniers, l'immigration d'où qu'elle vienne, même lorsqu'elle est justifiée par les soubassements sociohistoriques légitimes, est teintée d'une connotation suspecte et négative car, elle renvoie à une violation intentionnelle des normes constitutionnelles et des lois en vigueur aussi bien dans les pays d'accueil que dans la communauté internationale.

On note cependant une approche contrastée et discriminatoire du concept du mouvement migratoire mondial vis-à-vis notamment du Congo-Kinshasa. En effet, autant il est aisé pour un Européen ou un Américain de quitter son pays pour venir s'installer dans ce pays ouvert aux investisseurs,

journalistes, missionnaires et « humanitaires » de tous bords en provenance d'Occident, autant il est difficile pour un ressortissant congolais quel qu'il soit, d'entreprendre le mouvement dans l'autre sens.

Il y a en l'espèce une violation flagrante du principe de la réciprocité qui constitue un des fondamentaux des relations entre Etats mais que ceux qui en bénéficient justifient par une réminiscence tacite du statut de territoire ouvert au commerce international que les Etats-parties à la Conférence de Berlin sur le bassin du Congo de 1884-1885 avait imposé au Congo sur proposition de Léopold II.

Lumumba dans son premier essai « Le Congo, terre d'avenir est-il menacé ? » avait eu bien avant son éphémère et fulgurante apogée politique à s'élever contre cette survivance anachronique qui met sous le boisseau l'accession de ce pays à la souveraineté nationale et internationale. « Le Congo ne doit pas être un marché international où la porte est ouverte même aux ennemis. Nous voulons faire entrer des peuples amis et non n'importe qui pour le simple fait que l'acte de Berlin nous l'impose. Chacun doit être maître chez lui. Le Congo doit être nationalisé. Qu'on rembourse aux actionnaires leurs parts sociales, c'est-à-dire aux signataires de l'acte de Berlin. Qu'on rende à César ce qui appartient à César. Aucun pays au monde ne peut être internationalisé. Nous vivrons avec nos amis et non avec des exploités » a-t-il écrit à ce sujet.

Lorsque l'éphémère premier gouvernement du Congo qu'il dirigeait se trouva en butte aux pressions militaires du gouvernement belge quelques jours seulement après l'indépendance, Patrice Lumumba avait fait appel aux Nations-Unies dans l'espoir de préserver l'indépendance de son pays. Mais il dû aussitôt se rendre compte que même l'organisation mondiale dont il comptait sur la neutralité était contrôlée par les puissances occidentales. Ce constat l'amena, d'une part, à dénoncer la soumission de la mission onusienne à des mots d'ordre des autorités de certaines puissances occidentales en déclarant que « Le Congo ne sera jamais une colonie de l'ONU et ne sera jamais sous sa tutelle ».²⁵

²⁵ LUMUMBA P.E., Conférence de presse, Léopoldville (Kinshasa), le 9 août 1960.

D'autre part, il opta pour une projection contre les mouvements sécessionnistes des troupes l'ex-Force publique coloniale transformée en Armée nationale congolaise (ANC). Parallèlement, il avait mobilisé les Etats progressistes africains qui organisèrent du 25 au 31 août 1960 une conférence panafricaine de solidarité avec le Congo à Léopoldville pour soutenir le gouvernement légitime dans ce bras de fer avec l'ONU.

L'instabilité provoquée par tous ces remous des premiers jours de l'indépendance congolaise a été à la base du premier flux massif d'émigration de Congolais fuyant l'insécurité dans leur pays. Depuis lors ce mouvement s'est amplifié au fil des années et des événements qui n'auguraient pas de ces lendemains enchanteurs que les leaders indépendantistes avaient fait miroiter à leurs compatriotes. A l'instar de bien d'autres Etats du continent, la République Démocratique du Congo s'est vidée d'une grande partie de ses forces vives. C'était une véritable hémorragie à propos de laquelle Laurent Benoît a observé que le continent africain a, comme l'Asie, déversé une grande partie de sa population active sur le continent européen.²⁶

Evoquant l'exode persistant des africains vers l'Europe, cet auteur l'explique par le système d'exploitation du continent noir par les occidentaux qui a abouti à faire pratiquement table rase des valeurs traditionnelles et de la démocratie africaine. Les colonialistes occidentaux se sont délibérément abstenus de tout relativisme culturel dans l'espoir de créer ce qu'ils considéraient comme une acculturation positive à travers l'imposition d'une forme de mixage des valeurs culturelles africaines avec celles de l'Occident.

Cette approche manichéiste caricaturale et arrogante ne prenait pas en compte le fait que la démocratie, c'est-à-dire l'exercice du pouvoir par le plus grand nombre, était également pratiquée en Afrique à la manière des africains. La plupart des européens qui se sont répandus sur le continent noir à la faveur de la colonisation ont usé du sabre et du goupillon (l'armée et l'église) pour battre en brèche toute l'organisation sociale qui y existait en forçant et en persuadant des générations entières d'autochtones africains du

²⁶ LAURENT B., *Europe. Terre d'exil*, L'Harmattan, Paris, 2015, p. 136.

caractère bienfaisant et progressiste des valeurs et de l'organisation sociale occidentales et la nocivité de leurs propres valeurs culturelles.

Lorsque, contraint par la superpuissance américaine à se désengager de l'entreprise coloniale après la deuxième guerre mondiale, les puissances européennes acceptèrent d'octroyer l'indépendance aux pays africains, elles ne le firent en réalité que du bout des lèvres. Forcées de se désengager, les administrations coloniales étaient fermement décidées à garder coûte que coûte la mainmise sur leurs pactoles, quitte à en partager les bénéfices avec le chef de file américain qui en avait fait une condition pour leur faire bénéficier du Plan Marshall.

C'est dans ce piège que la République Démocratique du Congo avec ses énormes ressources naturelles s'est trouvée littéralement engluée à partir du 30 juin 1960. Il sied de noter que pendant la période coloniale, les populations congolaises avaient manifesté à maintes reprises leur rejet des doctrines fondées sur la liquidation de leurs cultures ancestrales. Kukatula en parle dans son hagiographie du leader indépendantiste Antoine Gizenga, « face aux actes révoltant la conscience humaine (...), la discrimination, la chicotte pour un ordre mal donné ou mal exécuté, les corvées pour absence à la messe du dimanche ou à l'école, les populations développèrent les capacités pour résister à leur propre disparition. Le 29 mai 1931, éclate la révolte des Bapende contre l'ordre colonial belge. Prenant à contre-pied les arguties des colons et de la presse belges qui la présentent comme un simple mouvement d'humeur, Jean Mpisi démontre clairement que cette révolte est avant tout inspirée et dirigée par le fondateur de la secte "Tupelepele", personnage assez mystérieux. Quand Matemu-a-Kelenia mobilise le peuple Pende pour une insurrection générale, Antoine Gizenga a presque cinq ans et demi. Il vit dans le même lieu où se déroule la révolte. La personnalité, les prêches, les agissements et la résistance héroïque de Matemu ont dû marquer Gizenga. Matemu était surnommé Mundeke Funji, le vent qui souffle et qu'on ne saisit point. Adulte, engagé dans la politique, Gizenga sera surnommé par les Bapende "Funji" qui deviendra ainsi son second nom (...). Au-delà de la révolte des Bapende, bien d'autres soulèvements populaires ont émaillé la période coloniale, ce que l'autobiographie de Gizenga "Mon Témoignage" le

confirme. Il y a eu pendant cette période coloniale, une multitude de soulèvements populaires dont les plus saillants ont été la révolte armée des Batetela, conduite par NgongoLutete, la révolte plutôt et pacifique du kimbanguisme ».²⁷

L'intransigeance mâtinée d'impénitence que manifestaient la plupart des anciennes métropoles coloniales s'est révélée à travers toutes sortes de manigances destinées à permettre ceux qui détenaient le pouvoir de maintenir sous de nouvelles formes le contrôle des richesses africaines.²⁸

C'est à leur instigation que se sont développées des pressions protéiformes sur les peuples anciennement qui ont abouti à la neutralisation des leaders légitimes représentants les aspirations de leurs compatriotes soit par la technique bien rôdée de coups d'Etats téléguidés ou les assassinats politiques. Dès les premiers jours qui ont suivi la proclamation de l'indépendance du Congo-Kinshasa le 30 juin 1960, le République Démocratique du Congo a eu à expérimenter en même temps ces deux formes de violences sur la personne de Patrice-Emery Lumumba qui avait incarné la revendication émancipatrice de ses concitoyens.

Ces pratiques fondées sur les voies de fait se sont poursuivies après les indépendances de nombreux Etats africains sous la forme des coups d'Etat militaires.

Rien dans le développement historique du Congo indépendant à partir de l'accession du pays à la souveraineté nationale et internationale n'était de nature à inciter les forces vives locales à s'y sentir bien dans leurs peaux. Tant les péripéties qui ont entouré l'élimination de Lumumba et de ses partisans qui ont émaillé les cinq premières années du Congo indépendant que l'avènement du régime autocratique de Mobutu le 24 novembre 1965 ont été à cet égard une suite d'événements aussi bien frustrants les uns que les autres.

²⁷ KUKATULA FALASH O., *Antoine Gizenga, Pour un gauche nationaliste unifiée en RD Congo*, Editions L'Harmattan, Paris, 2016, pp. 18-19.

²⁸ MPUKA M., *Histoire politique du Congo*, Betras, Kinshasa, 2012, p. 39.

Les générations de l'indépendance se sont trouvées embourbées dans une situation similaire à celle contre laquelle Jacques Attali s'élève sans mettre des gants lorsqu'il écrit : « dans un monde aujourd'hui insupportable et qui, bientôt, le sera bien plus encore pour beaucoup, il n'y a rien à attendre de personne. Il est temps pour chacun de se prendre en main, sans attendre indéfiniment des solutions miraculeuses. Il ne s'agit pas de résistance, ni de résilience. Mais de devenir soi. De Ghandi à Steve Jobs, de Boudha à Picasso, ils sont nombreux, ceux qui se sont libérés des déterminismes et des idéologies, pour choisir leur destin et changer le monde. Ne vous contentez pas de réclamer une allocation ou une protection à l'Etat, arrachez-vous à la routine, aux habitudes, au destin tout tracé, à une vie choisie par d'autres. Où que vous soyez dans le monde, agissez comme si vous n'attendiez plus rien des gens de pouvoir ; comme si rien ne vous était impossible ». ²⁹

C'est en réaction à la persistance de la mauvaise gouvernance dans leur pays que beaucoup de Congolais ont décidé d'aller trouver asile ailleurs. Beaucoup sont allés jusqu'à changer leur nationalité en excipant de l'image la plus repoussante de leur pays d'origine que certains parmi ont fini par interioriser. D'où la tendance à considérer le destin infernal réel ou supposé mis en exergue pour justifier l'expatriation comme gravé dans le marbre.

Mais le Congo-Kinshasa a eu lui-même à accueillir sur son sol au cours des années de colonisation des groupes de populations qui se sont plus ou moins bien adaptés et dont l'intégration dans le tissu sociopolitique et culturel national donne lieu à des débats assez passionnés.

V. MOUVEMENTS MIGRATOIRES INTRA-AFRICAINS

Dans le but d'exploiter les richesses qui se trouvaient sur le territoire congolais, les colonisateurs belges avaient fait appel à une frange de la population rwandaise pour suppléer au déficit de la main d'œuvre congolaise. Des travailleurs rwandais et burundais ont été de la sorte installés pour offrir leurs services dans différents secteurs de l'activité économique de l'actuelle

²⁹ ATTALI J., *Devenir soi*, éditions Fayard, Paris, 2014, p. 7.

République Démocratique du Congo. Ces immigrants se sont installés particulièrement dans certaines grandes agglomérations congolaises ; y compris celles situées au Sud (Katanga) loin de leurs pays respectifs.

Le brassage entre ces immigrants issus de pays voisins du Congo et les populations s'est réalisé sans heurts jusqu'à l'indépendance.

Au moment de la proclamation de l'indépendance, la Loi fondamentale rédigée par le parlement belge considéraient ces groupes rwandophones dont un grand nombre de membres étaient nés en RDC et y avaient fondé leurs familles comme des citoyens congolais. Des difficultés de coexistence entre ces populations d'expression rwandophone et leurs congénères bantouphones sont apparues quelques jours après l'indépendance. Nombre d'acteurs politiques notamment dans le grand Kivu frontalier du Rwanda exigeaient que la nationalité congolaise ne leur soit pas reconnue en faisant valoir notamment le fait que l'administration coloniale belge leur avait accordé la nationalité congolaise « sans demander l'avis des premiers occupants ».

A y regarder de près, il appert assez clairement que cette controverse de type atavique est plus en lien, d'une part, avec l'impréparation de la nouvelle classe dirigeante congolaise à assumer des responsabilités d'un Etat moderne et, d'autre part, à des rivalités économiques et politiques dans un contexte social excessivement compétitif créé par la décolonisation du Congo.

On sait en effet que l'administration coloniale du Congo-belge s'était délibérément abstenue de former des élites capables de reprendre en mains en pleine autonomie et en toute responsabilité le destin de leur pays (« pas d'élite, pas d'ennuis »).

Depuis le 30 juin 1960, beaucoup de choses ont changé au Congo-Kinshasa. La Loi fondamentale héritée de la colonisation a été remplacée par d'autres textes constitutionnels. Le premier texte qui stipulait dans l'un de ses articles : « est Congolais, toute personne ayant vécu sur le territoire congolais avant le 30 juin 1960 » avait été abrogé alors que la constitution rwandaise

en vigueur mentionne, dans son préambule que « est Rwandais, toute personne ayant du sang rwandais ».

A cet égard, les deux textes fondamentaux étaient contradictoires en ce que la constitution en vigueur en République Démocratique du Congo exclu toute possibilité de la double nationalité. Son article 10 stipule en effet à son alinéa 1^{er} que « la nationalité congolaise est une et exclusive. Elle ne peut être détenue concurremment avec aucune autre » et à l'alinéa 3 que « Est Congolais d'origine, toute personne appartenant aux groupes ethniques dont les personnes et le territoire constituaient ce qui est devenu le Congo (présentement la République Démocratique du Congo) à l'indépendance ».³⁰

Au gré des troubles interethniques qui ont secoué au cours de la période de l'indépendance, plusieurs familles rwandaises avaient traversé la frontière pour trouver refuge sur le sol congolais. Ce mouvement s'est considérablement amplifié lors du génocide anti-Tutsi de 1994. Cela a créé un imbroglio qui suscite jusqu'à nos jours des débats fort houleux au sujet de la nationalité congolaise des uns et des autres.

Les incommensurables richesses dont regorge la République Démocratique du Congo sont régulièrement brandies à l'appui de la méfiance entretenue par certains Congolais à l'encontre des rwandophones vivant dans leur pays. Dans un ouvrage paru en 2010, Mutinga soulève cette question en des termes pour le moins pathétiques. « Qui ne s'est jamais fait interpellé en Afrique, en Europe ou ailleurs par quelqu'un qui cherche à comprendre pourquoi la République Démocratique du Congo est à la fois riche et pauvre. Pourquoi les Congolais cherchent pratiquement tous à s'exiler. Pourquoi y a-t-il plus de médecins congolais dans certains hôpitaux étrangers qu'à Kinshasa ? (...). Pourquoi les guerres cycliques n'arrêtent-elles pas dans les Kivu et dans la Province Orientale ? Pourquoi d'autres pays, même moins nantis que le Congo sont-ils arrivés à se sortir de la ligne rouge et peuvent se présenter la tête haute au rendez-vous du millénaire », écrit-il en attirant l'attention sur « cette désinvolture généralisée des dirigeants et décideurs

³⁰ Constitution de la République Démocratique du Congo, in *Journal Officiel*, Numéro spécial, 5 février 2011.

congolais face aux dangers qui menacent au quotidien la Nation » et de rappeler la phrase que répétait souvent le président Mobutu selon qui « il n'est pas facile d'être le Zaïre ».³¹ Un tel tableau délétère ne pouvait que conduire au désespoir plusieurs Congolais et les conduire à en chercher les causes dans leur proximité immédiate.

L'implication du Rwanda dans la marche de l'Alliance des forces démocratiques pour la libération du Congo (AFDL) dans la guerre qui a chassé Mobutu du pouvoir en 1997 ainsi que le renvoi du contingent rwandais par le tombeur de Mobutu suivi d'une rébellion ouvertement soutenue par ce pays voisin eu un effet démultiplicateur sur les atavismes anti-rwandophones au sein de certaines communautés congolaises.

Cette détérioration des relations entre populations bantouphones et rwandophones en RDC s'est nourrie d'une série de désaccords entre les dirigeants congolais et rwandais au plus haut niveau. J'ai eu à m'en rendre compte au cours d'un entretien en novembre 2000 avec le président Laurent-Désiré Kabila. Homme total, le troisième chef d'Etat rd congolais n'était guère coutumier des circonlocutions diplomatiques.

Dans la gestion de son alliance avec le Rwanda, son caractère entier avait provoqué une brouille profonde. « Le Mzee m'a affirmé avoir été excédé par le militarisme du régime rwandais qui ne contribuait pas à résoudre le problème de la pacification de la région Grands Lacs : "J'ai expliqué à plusieurs reprises à Kagamé qu'il n'était pas réaliste de chercher de chercher une solution au problème de sécurité à nos frontières communes sans envisager une réconciliation sincère et crédible au Rwanda ; que j'avais moi-même des priorités nationales à mon agenda et que mon armée ne saurait pas être affectée éternellement à la surveillance sans contrepartie de deux frontières (celle du Rwanda et de l'Ouganda) sur les 9 qui environnent la

³¹ MUTINGA MUTUISHAYI M., *RD Congo., la République des inconscients*, Editions Le Potentiel, Kinshasa, 2010, pp. 20-21.

République Démocratique du Congo. Il n'a rien voulu savoir. C'est un militariste et je sais qu'il m'en veut pour cela ».³²

Cette radicalisation des positions de part et d'autre a été à la base d'un regain d'hostilité entre les communautés bantouphones et rwandophones en RDC avec, entre autres conséquences, la criminalisation des relations entre elles du fait des conflits armés à répétition qui s'en sont suivis à partir du 2 août 1998.

En effet, les conflits armés entre Etats africains créent des situations qui poussent souvent des groupes de populations des pays concernés à aller trouver refuge et sécurité ailleurs. A titre d'illustration, on peut rappeler qu'avant la disparition du dirigeant libyen Mouammar Kadhafi, les candidats africains à l'émigration via la mer Méditerranée étaient relativement peu nombreux car les frontières libyennes, passage idéal vers l'Europe pour les clandestins, étaient moins poreuses qu'elles ne le sont devenues dans la période post Kadhafi. Depuis que les pays occidentaux sont intervenus en Libye, à travers l'OTAN, pour chasser Kadhafi du pouvoir, ce pays est devenu l'épicentre d'un intense mouvement migratoire clandestin vers l'Europe.

Les causes principales de cet état de choses tiennent notamment au fait que la Libye est devenue depuis lors un pays ingouvernable dans lequel des milices confessionnelles ou criminelles se sont multipliées non seulement pour s'emparer d'une partie des revenus pétroliers mais aussi pour faciliter contre rémunération le passage de masses importantes d'africains vers l'Europe³³. Ainsi que le souligne avec pertinence Belly, pour la quasi-totalité des pays africains, en République Démocratique du Congo, la classe moyenne n'a pas encore fait son éclosion. On y trouve jusqu'à nos jours une stratification sociale avec une population divisée en deux classes extrêmes : d'une part, une frange très riche et, d'autre part, et une autre qui se morfond dans une grande pauvreté.

³² TAMBWE E. et DIKANGA KAZADI J.M. (Sous la direction de), *Laurent-Désiré Kabila, L'actualité d'un combat sept ans après...*, Editions L'Harmattan, Paris, 2008, p. 248.

³³ BELLIF., *L'Afrique se vide*, Flammarion, Paris, p.92.

La frange de la population la plus riche est constituée de dignitaires qui exercent le pouvoir. Il s'agit essentiellement de ceux qui se retrouvent à divers titres au sein des grandes institutions publiques (gouvernement) et dans des postes de direction des grandes entreprises publiques ou privées. Tandis que la classe la plus pauvre est composée du reste de la population étant donné que même la plupart des employés des services publics tirent littéralement le diable par la queue. Entre ces deux strates, il s'observe un vide régulièrement dénoncé par les différents programmes de gouvernement qui s'engagent à y remédier sans y être parvenu, à quelques rares exceptions près.

Pressés de laisser derrière eux leurs pays d'origine qui n'ont cessé de se vautrer depuis les années des indépendances dans une situation de mauvaise gouvernance chronique, ces hommes et ces femmes, généralement dans la force de l'âge s'en vont à la quête de plus de sécurité et de mieux-être.

Les esprits créateurs et la main d'œuvre la plus active de la République Démocratique du Congo à l'instar de bien d'autres Etats sont de la sorte en train de se vider et de se déverser sur l'Europe. Il s'avère impérieux de bien appréhender les conséquences sur le développement et l'émergence du pays du fléau qu'est devenu au fil des années cette expatriation massive de même que les voies et moyens d'y remédier de la manière la plus efficiente.

VI. CONSEQUENCES DE L'EMIGRATION CLANDESTINE

L'une des principales causes de la fuite des cerveaux du fait des exodes vers les « paradis » occidentaux peut s'observer à travers le net appauvrissement aussi bien socioculturel qu'économique des communautés autochtones dont ils sont issus. Ceci est dû essentiellement à un déficit du type de leadership qui s'est installé à la tête des dites communautés autochtones depuis l'indépendance en 1960.

A ce sujet, ainsi que le soulignait un observateur aussi pointu des affaires congolaises que Kengo wa Dondo, « il y a une primauté du

socioculturel sur les autres leaderships. Car, c'est partant du socioculturel, c'est-à-dire de la culture et de la civilisation dont les hommes vivent qu'on définit les autres droits. Au fond, c'est une autre manière d'affirmer le primat de l'esprit sur la matière ou, dans toute entreprise humaine, le primat du savoir sur tout vouloir ou pouvoir.

La crise congolaise est une crise de légitimité. Elle se définit aussi comme une crise de leadership (...). Il y a un vide. De 1960 à 1980, le pays (RDC, ndla) engagé dans les réformes de l'éducation a produit des cadres de très haut niveau. Beaucoup l'ont quitté pour diverses raisons politiques, économiques ou de formation».³⁴

Il y a plusieurs conséquences provoquées par l'immigration clandestine. Celles-ci ne touchent pas seulement le continent africain. L'Europe qui devient le point de chute de prédilection pour la grande majorité de ces migrants et de leurs problèmes en souffre également.

Beaucoup de ceux qui quittent l'Afrique pour s'installer en Europe ou en Amérique courent les risques de perdre la quasi-totalité des ressources qu'eux-mêmes ou leurs familles ont laborieusement accumulé. C'est particulièrement le cas lorsque le voyage pour l'expatriation se fait de façon clandestine. En effet, contraints par la nécessité, un certain nombre de familles déshéritées en arrivent souvent à «voter avec leurs pieds» en quittant leurs pays d'origine et, ce faisant, s'enfoncent dans la misère du fait de l'affectation d'une partie substantielle de leurs revenus au financement de cette course vers un mirage.

C'est un véritable drame que vivent beaucoup de proches des migrants clandestins qui, après avoir travaillé durement et économisé pendant plusieurs années voire des décennies s'astreignent de la sorte à se dépouiller pour couvrir les frais du voyage vers une illusoire terre promise. Avec tous les risques que cela peut avoir sur leurs projets existentiels. On sait que les passeurs sont organisés en bandes criminelles sans foi ni lois qui

³⁴ N'KOKO A. A., *Kengo wa Dondo, L'icône nationale*, Editions Alnko, Kinshasa, 2010, p. 236.

n'hésitent pas à recourir à divers artifices pour arracher le plus possible des moyens financiers à ceux qui tombent entre leurs mains.³⁵

Les obstacles sont en effet nombreux sur les chemins de l'expatriation clandestine. La traversée de la mer Méditerranée vers l'Europe est un véritable chemin de la croix. Les candidats à l'émigration ont vite fait de vider leurs maigres bourses sans avoir la certitude d'arriver à bon port.

A un moment, la plupart d'entre eux passaient par la Tunisie après la défenestration du président Ben Ali. Mais, depuis que cet Etat a été doté de nouveaux dirigeants, le circuit de la fuite vers l'Europe par son littoral s'est réduit comme peau de chagrin.

Selon un migrant tchadien, les passeurs exigent une somme de près de 5.000 USD pour amener un migrant clandestinement vers l'Europe dans de bonnes conditions, c'est-à-dire sur un esquif plus ou moins sûr avec un nombre réduit d'autres passagers. Il existe d'autres formules réputées moins onéreuses. Si le nombre de passagers est élevé, certaines embarcations emmenant parfois une centaine de migrants, les passeurs peuvent revoir à la baisse ce prix et ne faire payer à chacun qu'une somme de 2.000 à 3.000 USD.

Il arrive que le nombre de ceux qui sont de la traversée soit plus élevé que ne le permet la capacité de l'embarcation. Au lieu de cent personnes, les passeurs peuvent embarquer trois cents ou quatre cents passagers. Un risque de sécurité énorme.

Outre les sommes faramineuses qu'ils sont tenus de payer aux passeurs, les migrants sont obligés de déboursier d'autres montants pour soudoyer les garde-frontières, voire acheter des complicités dans des pays de transit ou d'accueil. Un migrant en provenance du Tchad par exemple, doit passer par le Niger, avant d'arriver en Libye, lieu d'embarquement³⁶. Pendant tout le règne de Kadhafi, les migrants clandestins étaient refoulés sans

³⁵ METZ W., « La vie et les peines des migrants », in *Jeune Afrique*, Paris, 2015, p. 33.

³⁶ Témoignage d'un migrant africain d'origine tchadienne. Ce dernier est passé à l'émission télévisée Arte Reportage vendredi 10 septembre 2015.

ménagement de ce dernier pays vers leur pays d'origine en ayant perdu toutes leurs économies avant même d'envisager la poursuite de leur voyage.

D'autres étaient emprisonnés... Kadhafi était à cet égard considéré par d'aucuns comme une sorte de mal nécessaire dans la lutte contre l'émigration clandestine des africains. Depuis son éviction, la Libye a été livrée à l'anarchie et au chaos avec deux gouvernements et une multitude de milices (*Katibas*) dispersées aux quatre coins de ce pays naguère prospère avec chacune son leader et ses objectifs propres.

Il a été signalé depuis lors diverses atrocités (réduction en esclavage, et voies de fait) commises sur les migrants dont les familles s'appauvrissent d'avantage et attendent sans succès les nouvelles des leurs qui croupissent dans les prisons Libyennes lorsqu'ils n'ont pas été tués par différentes *Katibas* ou simplement vendus comme du bétail humain. Une autre conséquence des mouvements migratoires clandestins de l'Afrique vers l'Europe est donc ce risque d'une mort violente encouru par les migrants en quête de meilleures conditions de subsistance à l'étranger.

En 2010, l'afflux des migrants vers l'Europe a battu tous les records. On se souvient que cette année a été celle de plusieurs crises en Afrique. D'abord, en Côte d'Ivoire, la crise post-électorale avait poussé un grand nombre d'Ivoiriens pro-Gbagbo à aller chercher asile ailleurs, particulièrement au Ghana. Avant eux, c'étaient les pro-Ouattara qui avaient fui vers le Burkina Faso. Beaucoup de pays africains n'ayant pas de grandes capacités d'accueil de ces réfugiés ivoiriens, ces derniers ont souvent préféré poursuivre leur périple hors du continent.

Il sied de noter par ailleurs que l'année 2011 avait marqué le début du printemps arabe. Le président tunisien Ben Ali qui avait signé un protocole d'accord avec des gouvernements occidentaux pour juguler le déplacement des clandestins vers l'Europe venait de fuir son pays qui pullulait de jeunes au chômage. Ce fut comme si une digue qui s'était brisée pour les migrants clandestins qui affluèrent en masse vers l'archipel de Lampedusa qui connut un exode inédit de jeunes Tunisiens et Ivoiriens tentant de rallier les côtes européennes.

De nombreuses noyades furent signalées pendant que les autorités européennes multipliaient des rencontres avec leurs nouveaux homologues tunisiens pour arrêter l'hémorragie, sans succès. Alors que le fléau battait son plein sur les côtes tunisiennes, l'Égypte puis la Libye faisaient aussi face à une vague similaire de migrants clandestins en provenance de toute l'Afrique subsaharienne et du Moyen-Orient. Les pays maghrébins qui sont géographiquement situés sur la côte méditerranéenne avaient la quotte chez les nombreux candidats à l'expatriation clandestine, particulièrement ceux d'entre eux désireux de refaire leur vie en Europe.

Du fait de ces mouvements migratoires incontrôlés, l'Afrique malgré ses grandes potentialités naturelles est en train de se vider d'une partie de sa population juvénile qui pouvait contribuer à la rentabilisation de son économie.

En outre, à leur arrivée dans les différents pays d'accueil, les migrants africains demeurent longtemps dans la catégorie des sans-papiers. Ils ne peuvent pas travailler et lorsqu'ils parviennent à se faire embaucher, ils travaillent «au noir» donc sans aucune sécurité sociale et ils ne sont pas rémunérés de la même manière que leurs collègues ressortissants desdits pays d'accueil. Beaucoup parmi eux sont en permanence confrontés à l'expulsion vers leurs pays d'origine. En effet, en règle générale, la plupart des pays occidentaux ne sont pas favorables à l'arrivée massive des immigrés africains. C'est ce qui ressort notamment de la montée de l'extrême droite (partis ultra-nationalistes et fascistes) dans les sondages pré-électoraux.

Leurs programmes qui font la part belle à un net refus d'accueillir des ressortissants d'autres continents en Europe est de plus en plus en vogue parmi des électorats victimes de la récession économique où parfois même le processus d'intégration continentale à travers des organisations comme l'Union européenne est chahuté par des leaders populistes qui prêchent des solutions isolationnistes³⁷ comme on l'a vu avec le Brexit.

³⁷ VERCOUTRE J., *De l'extrême gauche à l'extrême droite en Europe*, Gallimard, Paris, 2013, p. 137.

Les partisans de l'extrême droite, prétendent que les migrants n'amènent avec eux qu'un lot de problèmes. Parmi ceux-ci figurent en bonne place le fondamentalisme religieux et son corollaire le terrorisme. On peut rappeler à ce propos les différents attentats qui se sont produits en France, en Belgique ou en Angleterre et qui ont été souvent attribué à des fondamentalistes islamistes. Ce qui met de l'eau au moulin des extrémistes de droite dans leur croisade incessante contre les immigrés africains particulièrement qui s'apparentent souvent à des pulsions racistes et fascistes surannées.

L'immigration clandestine constitue ainsi en même temps un facteur d'appauvrissement de l'Afrique en général et de la République Démocratique du Congo en particulier et un vecteur de l'insécurité juridique de beaucoup de migrants dans les pays d'accueil qui les pousse bon an mal an sur les sentiers du fondamentalisme religieux et de formes de criminalité qui pénalisent les pays d'accueil.

Pour réduire ce phénomène ou y mettre fin, une coordination d'actions entre pays d'origine et pays d'accueil s'impose. Celle-ci consiste essentiellement en des mesures structurelles susceptibles de rendre difficile la violation des lois nationales et internationales relatives aux migrations. D'autre part, il s'agit d'offrir aux populations africaines des politiques publiques permettant de favoriser l'emploi des jeunes, une meilleure rémunération de la main d'œuvre ainsi que la sécurité et la justice, autant d'ingrédients qui font défaut à ce jour dans un grand nombre d'Etats africains subsahariens.

Il importe également d'ouvrir un canal pour des investisseurs de l'hémisphère Sud désireux de s'installer dans les pays du Nord pour y travailler avec la possibilité de regagner leurs pays d'origine. C'est ce que l'on entend par le concept d'une coopération mutuellement avantageuse (« gagnant-gagnant ») qui est jusqu'à présent du domaine de l'utopie.

Les africains ont toujours la désespérante impression qu'ils ne profitent pas des richesses de leur continent qui continuent à être exploité presque sans une contrepartie significative par ses « partenaires » occidentaux. Pas étonnant dès lors que les plus actifs d'entre eux s'efforcent

par tous les moyens d'aller travailler dans les industries de transformations installées en Occident.

Si des usines de transformation des matières premières locales étaient installées dans en Afrique, beaucoup d'africains pouvaient contenir leur ambition d'affronter les eaux de la mer pour atteindre les côtes européennes en quête d'emplois.

Une autre raison de cet exode est à chercher dans le « droit d'ingérence » dans les affaires africaines que s'arrogent les occidentaux. Le droit international fait théoriquement obligation aux Nations-Unies de protéger des populations en danger. La période post indépendance a été caractérisée en République Démocratique du Congo notamment, différentes guerres d'agression ou des crises internes ont donné lieu à diverses exactions qui ont causé des millions de morts et des déplacements forcés des populations. Interpellées par ces vagues de violences, les Nations-Unies ont adopté des résolutions pour venir en aide aux habitants. Une mission militaire a même été déployée dans le pays à partir de 1999 mais vingt ans après, elle est encore loin d'avoir rempli ses promesses.

En prenant appui sur la déstabilisation provoquée par l'intervention des forces de l'OTAN en Libye contre Kadhafi qui a abouti à mettre ce pays sens dessus-dessous, Kolondo écrit que les occidentaux n'hésitent pas à provoquer plus de désordre en Afrique pour exploiter, sans contrôle, les ressources économiques du continent³⁸. On est en face d'une politique cynique fondée sur une violation délibérée du principe de l'égalité souveraine entre Etats. Cette politique aboutit dans plusieurs cas à transférer les conflits qui déchirent certains Etats africains vers d'autres lorsqu'un certain nombre de nostalgiques de régimes autocratiques africains se mêlent aux lots des réfugiés qui fuient les exactions et l'insécurité dans leurs pays. Le génocide rwandais de 1994 est un exemple type d'un tel transfert de conflits d'un pays vers d'autres.

³⁸ KOLONDO A., *Les mutations des rapports entre l'Afrique et l'Occident*, Médiaspaul, Kinshasa, 2009, p. 79.

En effet, les réfugiés Hutu qui se sont retrouvés sur le sol congolais ont été dès leur expatriation, considérés comme une menace sécuritaire pour le nouveau gouvernement du Rwanda qui craignait la préparation d'une vengeance des génocidaires. Anticipant cette éventualité sur base de ses propres projections stratégiques, Kigali avait fini par décider d'envoyer ses troupes sur le territoire congolais afin d'en finir avec cette menace. Ce droit de suite exercé par le Rwanda en territoire congolais est à la base d'une conflagration qui a justifié le déclenchement par la France de l'«opération turquoise»³⁹ présentée à Paris comme une intervention humanitaire, ce que les autorités rwandaises n'ont eu de cesse de contester.

La présence des réfugiés appartenant à différents groupes en conflit dans le cadre du génocide anti Tutsi de 1994 dans un même pays d'accueil se paie bien des fois par une insécurité larvée en République Démocratique du Congo. Si l'insécurité continue à faire rage dans cette partie du continent jusqu'à nos jours, c'est en partie à cause des réfugiés qui ont amené les conflits issus du génocide rwandais jusque dans ce pays d'accueil. Laurent-Désiré Kabila qui avait bénéficié de l'appui du Rwanda dans sa campagne contre Mobutu en 1997, s'était gravement brouillé avec ses voisins rwandais un an après comme en témoigne Biyoya «en septembre 1998, au 12^{ème} sommet du mouvement des non-alignés, L-D. Kabila demanda à Kikaya Bin Ramazani, notre ambassadeur à Harare de dénoncer l'impérialisme tutsi ». ⁴⁰ Depuis lors, les relations entre les deux Etats ont évolué en dents de scie.

CONCLUSION

Il est indubitable que tout comme beaucoup d'autres pays d'Afrique subsaharienne, la République Démocratique du Congo perd une grande partie de ses ressources humaines et de sa matière grise en ne réussissant pas à contenir la vague de migration clandestine qui part de l'intérieur de ses frontières vers l'étranger.

³⁹ WILLAME J.C., *Le Congo-Belge au XXI^{ème} siècle*, Découverte, Bruxelles, 2005, p. 128.

⁴⁰ BIYOYA MAKUTU K. P., *Mzee et la diplomatie : les turbulences d'une espérance libératrice*. In Laurent-Désiré Kabila, *L'actualité d'un combat*, éd. L'Harmattan, Paris, 2008. p. 181.

On vient à l'évidence que l'essentiel pour ce pays n'est pas de chasser un (des) dictateur(s). Il s'agit aussi, et surtout, de se focaliser sur les offres politiques de ceux qui viennent à s'installer au sommet de l'édifice des institutions publiques et aux résultats qui peuvent en découler en terme de développement et de mieux-être pour toutes les catégories de la population. Car ici comme ailleurs en Afrique noire, on constate que la mise à l'écart de certains dirigeants décriés n'a pas toujours abouti à l'amélioration attendue de la situation, loin s'en faut.

Les violations des droits de l'homme, la corruption et la prolifération des antivaleurs qui ont été à la base de l'émigration massive des jeunes au cours des dernières décennies ont continué à se manifester de plus belle, poussant des centaines de milliers, voire des millions d'autres jeunes sur les chemins de l'expatriation avec le lourd passif que cela implique aussi bien pour eux-mêmes, pour leurs familles que pour le développement et l'émergence du pays.

De quelque côté que l'on examine la situation dans ce pays béni des dieux avec d'immenses ressources naturelles, on peut déplorer avec Biyoya que «la République Démocratique du Congo, espace de vadrouille des forces militaires rebelles des pays voisins, espace aux frontières poreuses (ne soit plus) cette gâchette du revolver Afrique de Frantz Fanon qui fondait le panafricanisme, idéologie et doctrine à la base de l'intégration régionale sur sa vitalité et sa puissance (...). La mondialisation impose de réinventer et de repenser le panafricanisme à partir de nouveaux enjeux de la politique africaine à partir de nouveaux enjeux de la politique africaine et des ambitions rivales de leadership régional. La RDC doit, à l'occasion, renouer avec l'ambition de puissance régionale ».⁴¹

La réalité vécue au quotidien par les Congolais reste caractérisée une misère généralisée due à la reproduction de toutes sortes de mécanismes machiavéliques de capture et de conservation du pouvoir politique par les élites. Au lieu de laisser ce pays si richement doté en ressources en

⁴¹ Postface de *RD Congo, la République des inconscients*, éditions Le Potentiel, Kinshasa, 2010, p. 132.

ressources naturelles s'embourber dans ce que René Dumont paraphrasé par Mushi Bonane qualifie de "septième cercle de l'enfer" avec « beaucoup de familles particulièrement dans nos villes, qui n'ont point de maisons à elles ou vivent à deux, trois quatre, voire même davantage dans une même parcelle, dormant sens dessus dessous (...) utilisant comme couvertures leurs bras, le lit des parents séparés de celui des enfants par de vieux pagnes et de WC délabrés, extrêmement sales et bouchés ». ⁴²

Les dirigeants de la République Démocratique du Congo feraient œuvre utile en s'impliquant dans la concrétisation de projets susceptibles de faire profiter à leur peuple d'une partie significative du revenu national. Il s'agit de réaliser effectivement des politiques publiques porteuses d'emplois bien rémunérés dans le cadre d'une véritable démocratisation des institutions publiques. Une telle action ne peut se concevoir que parallèlement avec une stricte moralisation de la gestion de la chose publique par une lutte crédible contre les prévarications, le népotisme et la corruption afin de faire renaître l'espoir de lendemains qui chantent, lesquels ne relèvent pas d'une génération spontanée et miraculeuse.

Les slogans creux généreusement répandus aux quatre vents ne seront jamais un remède efficace à ce fléau. Plus de démocratie, plus de bonne gouvernance et de justice distributive au Congo-Kinshasa restent les ingrédients incontournables pour l'éradication de l'émigration clandestine.

De leur côté, les pays occidentaux dont les dirigeants ne cessent pas de clamer leur refus de porter en permanence sur leurs épaules toutes les misères du monde, devraient penser à s'attaquer de manière crédible aux causes de l'immigration clandestine qui les envahi depuis la décolonisation au lieu de n'en traiter que quelques manifestations superficielles. Ils devraient pour cela aller plus loin que les épiphénomènes et les conséquences de ce phénomène dont il appert assez clairement qu'ils sont, en partie, responsables par leur inclinaison irrésistible à initier, susciter et soutenir pour des intérêts limités et à courte vue la plupart des schémas de mal gouvernance qui nourrissent ce phénomène qui pénalise autant leurs propres

⁴² MUSHI BONANE S., *Le réveil du souverain primaire*, Editions CEDI, Kinshasa, 1997, p. 78.

pays qu'un pays d'origine des migrants comme la République Démocratique du Congo.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- AFFELAY H., *Guerres des richesses en Afrique subsaharienne*, Paris, Gallimard, 2006.
- ATTALI J., *Devenir soi*, éditions Fayard, Paris, 2014.
- BELLY F., *L'Afrique se vide*, Flammarion, Paris.
- BIYOYA MAKUTU K. P., *Mzee et la diplomatie : les turbulences d'une espérance libératrice*. In Laurent-Désiré Kabila, *L'actualité d'un combat*, éd. L'Harmattan, Paris, 2008.
- BOKOMBA KASSA-KASSA, *Réformes, révolution et indépendance pour un Congo meilleur*, éditions Lokole, Luxembourg, 2009.
- Constitution de la République Démocratique du Congo, in *Journal Officiel*, Numéro spécial, 5 février 2011.
- DENEULT A., ABADIE D. et SACHER W., *Noir Canada, Pillage, corruption et criminalité en Afrique*, Editions Ecosociété, Montréal (Québec, Canada), 2008.
- KABILA L.D., in *La Révolution du 17 mai*, Kinshasa, le 17 mai 1998.
- KABUYA-LUMUNA SANDO C., *Réflexions sur la démocratie congolaise et ses principaux défis*, éd. CEDIS, Kinshasa, 2017.
- KAMBAYI BWATSHIA J., *La Belgique coloniale et le Congo*, ed. Médiaspaul, Kinshasa, 2019.
- KAUMBA LUFUNDA SAMAJIKU, *La terre de nos ancêtres. Dialogue à bâtons rompus*, éd. Nooraf-Scribe, Kinshasa.
- KENGO WA DONDO L., *Allocution d'ouverture de la session du Sénat*, le 15 septembre 2009.
- KOLONDO A., *Les mutations des rapports entre l'Afrique et l'Occident*, Médiaspaul, Kinshasa, 2009.
- KUKATULA FALASH O., *Antoine Gizenga, Pour un gauche nationaliste unifiée en RD Congo*, Editions L'Harmattan, Paris, 2016.

- LALANDE A., *Dictionnaire politique et philosophique*, PUF, Paris, 1998.
- LAURENT B., *Europe. Terre d'exil*, L'Harmattan, Paris, 2015.
- Le nouveau petit Robert, éd. Dictionnaires Le Robert, Paris, 1994.
- LUMUMBA P.E., Allocution de l'indépendance, Léopoldville (Kinshasa), le 30 juin 1960.
- LUMUMBA P.E., Conférence de presse, Léopoldville (Kinshasa), le 9 août 1960.
- MANDUAKILA N'SAMBY J., *Congo, mémoire à venir*, éd. Nzeteyambila, Kinshasa.
- MBAYO MBAYO J., *Bumuntu ou la culture de l'excellence. Les prolégomènes*, éd. L'Harmattan, Paris, 2017.
- METZ W., « La vie et les peines des migrants », in *Jeune Afrique*, Paris, 2015.
- MPUKA M., *Histoire politique du Congo*, Betras, Kinshasa, 2012.
- MUSHI BONANE S., *Le réveil du souverain primaire*, Editions CEDI, Kinshasa, 1997.
- MUTINGA MUTUISHAYI M., *RD Congo., la République des inconscients*, Editions Le Potentiel, Kinshasa, 2010.
- N'KOKO ALELIANO A., *Kengo wa Dondo, L'icône nationale*, Editions Alnko, Kinshasa, 2010.
- ODIMBA OMAKOKO A., *L'enseignement de l'histoire en République Démocratique du Congo (ex-Zaïre)*, éd. Peter Lang, Berne, 1990.
- OUSMANE M., *Ma vie d'immigré*, Calmann-Lévy, Paris, 2007.
- PERNOUDL., *La période de l'esclavage*, PUF, Paris, 1966.
- TAMBWE E. et DIKANGA K.J.M., *Laurent-Désiré Kabila, L'actualité d'un combat sept ans après...*, Editions L'Harmattan, Paris, 2008.
- VERCOUTRE J., *De l'extrême gauche à l'extrême droite en Europe*, Gallimard, Paris, 2013.
- WILLAME J.C., *Le Congo-Belge au XXIème siècle*, Découverte, Bruxelles, 2005.